## DETENTE !!! JEUX

T	C	С		С	T	Е	G	R	U	О	C	
N	Α	Q	В	0	ı	G	Ν	0	Ν	С	E	
U	R	С	М	R	Ρ	Т	Ν	Α	Ε	Ε	Р	
Р	0	Α	0	R	0	0	R	U	V	L	Е	
С	Т	Н	U	V	R	С	Т	0	S	Ε	F	
E	Т	Ν	С	V	Α	ı	0	ı	Ν	R	Т	
R	Ε	Ρ	1	Ν	Α	R	D	L	Α	1	Е	
1	Α	0	Α	L	Α	Α	С	ı	ı	Н	R	
s	Ρ	Ν	ı	Ν	R	Н	S	0	С	J	0	
E	Α	Α	G	U	R	Ε	Т	Α	т	Α	Р	1000
s	Ρ	Ε	R	S	1	L	М	Ε	L	0	N	Sasimoh
s	1	0	Р	Ε	С	Н	Е	X	ı	0	N	www fire

L	
IANAS	
OCAT	
OCOLI	
ROTTE	
LERI	
PE	
RISE	
IOU	

COURGE FPINARD FRAISE HARICOT MACHE MELON NAVET

PATATE PECHE **PERSIL** POIVRON PRUNE RADIS

			9				2	8
3	7				4			
5				2			7	4
	1			6		8		
4								3
		7		5			4	
1	8			4				7
			7				9	6
7	3				2			

S	S	S	Α	U	В	Α	G	N	Ε
Ε	Ρ	A	Α	M	٧	Ε	N	С	Ε
L	U	L	M	ı	R	A	M	Α	S
R	A	0	G	Ε	X	A	C	0	Ε
Α	L	N	Ε	G	N	A	R	0	R
Т	0	U	L	0	N	G	L	R	Ε
N	D	S	Т	Ν	U	Ε	I	Ε	Y
1	N	Ρ	Ε	Ε	N	Τ	L	D	Н
C	A	S	S	U	J	Ε	R	F	L
Ε	В	Ε	L	S	1	S	S	Α	С

GENDARME A L'AUBE	₹	CHAUDE DANS L'ARÈNE	7	TEXTILE ÉDENTÉ	₹	LIMON	₹	À DISPOSI- TION DE L'ARMÉE JEU	₹
<b>L</b>		•		_					
LIVRE PESANT D'OR						MESSAGE RADIO DIPLÔME	-		
<b>-</b>					IDIOT METTRE DE L'100E	_			
PAPE INNOCENT GÉNIE	•				•		RICHESSE DIVAGUER	4	
<b>-</b>							'	EN PLEIN COEUR	
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT	-			FAUTE DE BALLE		SOUVERAIN TROIS SUISSES	-	'	
<b>-</b>		FIN DU JOUR	LIPPES RÉGLE	- 1		'			
DÉCISION DE JUSTICE			'				•	ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE	
L-					VIVES	-			

g	8	7	7	6	ı	9	3	L
9	6	ŀ	8	3	L	7	g	2
L	3	7	9	7	9	6	8	ı
ŀ	7	6	3	9	2	L	9	8
3	9	L	6	ı	8	9	7	7
7	9	8	L	9	7	3	ŀ	6
7	L	9	ŀ	7	3	8	6	9
6	ı	g	7	8	9	7	L	3
8	7	3	g	L	6	ı	7	9

AIX	FREJUS
APT	HYERES
ARLES	LUNEL
AUBAGNE	MIRAMAS
AUPS	NICE
AVIGNON	ORANGE
BANDOL	SALON
CANNES	SORGUES
CASSIS	TOULON
DIGNE	VENCE



#### MAIRIE DE CORNILLÉ-LES-CAVES

**202.41.45.10.77** 

\*mairie-cornillelescaves@wanadoo.fr http://www.cornillelescaves.fr



Depuis la pandémie, et pour respecter les règles sanitaires, le Conseil Municipal se réunit régulièrement dans la salle des Fêtes.

Des dossiers importants ont été évoqués lors de la séance du 25 janvier dernier, notamment le devenir du Restaurant « Au Cornillé » :

En liquidation judiciaire, le bar-restaurant » Au Cornillé » a fermé ses portes en début d'année 2020. Plusieurs repreneurs potentiels se sont présentés mais aucun projet n'ayant abouti, les élus décidé de proposer au liquidateur de racheter la licence IV et le matériel d'exploitation (mobilier, équipement de cuisine...) au motif de l'intérêt du maintien du dernier commerce de proximité, indispensable au dynamisme de la commune.

La mairie est déjà propriétaire des murs et pourra ainsi proposer à la location un local équipé. Le conseil municipal a voté à l'unanimité cette acquisition pour un montant global de 10 000 €

Autre point, la reconduction à l'unanimité de la participation communale pour les animations « Par-delà les Villages en Anjou » organisées par l'Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe.

Sous réserve des conditions sanitaires Covid, deux soirées festives se dérouleront donc à Cornillé-les-Caves, pendant l'été 2021. Pour mémoire, succès de la première édition de 2019 avec pas moins de 2500 visiteurs sur 8 soirées





# INFO «COVID»

Depuis le 16 janvier et pour une durée minimum de 15 jours, le Premier ministre a annoncé l'avancée du couvre-feu de 20h00 à 18h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain . L'objectif du couvre-feu est de limiter les rassemblements durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées et où le virus circule rapidement tout en limitant l'impact sur l'économie déjà mise à rude épreuve par l'épidémie.

Depuis le 31 janvier, toute entrée en France et toute sortie de notre territoire à destination ou en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne sont interdites, sauf motif impérieux. Les entrées en France, y compris pour l'Union européenne, sont conditionnées à la présentation d'un test PCR négatif. Les déplacements dans les Outre-mer sont autorisés uniquement sur motif impérieux.

Alors respectons le plus possible pour éviter un nouveau confinement !!!!

Pour stopper la pandémie et retrouver une vie normale : Le Vaccin !!

Depuis début janvier, la campagne de vaccination a commencé, cela permettra de contrôler la propagation du virus et de réduire la mortalité et la morbidité liées à l'infection virale.

Un calendrier de vaccination est programmé en fonction des âges et des pathologies des personnes, si vous êtes volontaires

Pour vous faire vacciner vous devez prendre rendez-vous par téléphone (0800 009 110), ou Internet (sur le site <u>santé.fr</u>).



Participez à la lutte contre le COVID 19 en téléchargeant sur votre portable l'application « TousAntiCovid »







### **INFORMATIONS MUNICIPALES**

Mairie : Ouverture mardi et jeudi matin de 9 h à 12 h et sur rendez-vous Port du masque obligatoire

#### RAPPEL ACTIVITES « Seniors »

(pour les personnes de 60 ans et +) Il reste des places dans le programme « Je t'invite à » organisé à Cornillé par la CCALS. Inscription en Mairie

Ateliers	Dates	Horaires
Mémoire	Vendredis 12, 19, 26 mars et 2 avril	10h30-12h
Beauté et soin	Vendredi 26 mars	14h30-16h
Taî Shi	Lundis 1* et 8 juin	10h30-11h45
Alimentation saine	Lundis 10 et 17 mai	10h-12h
Rester connecté Cycle 1	Jeudis 1*r, 8, 15 et 22 avril	10h-12h
Rester connecté Cycle 2	Jeudis 20, 27 mai, 3 juin et 8 juillet	10h-12h
Rester connecté cycle 3	Jeudis 10, 17, 24 juin et 1*' juillet	10h-12h

# SOUTENONS LES PRODUCTEURS LOCAUX !!!

FAITES un drive via « Le Drive des Bois d'Anjou ». https://ww.driveboisdanjou.fr

#### TRAVAUX D'ELAGAGE





